

-N.L.-/

TERRITOIRE DU RWANDA-URUNDI
RESIDENCE DU RWANDA
TERRITOIRE DE RUHENGERI.-

Ruhengeri, le 18 mars 1960

N°881/RI.14.-

Objet: 2^e drain dans le
marais à Runaba.-

As

Monsieur DAUBLAIN

à

KINIGI.-



Monsieur,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que la population de Kadehero a demandé de rendre praticable la saison des pluies le chemin qui traverse le marais en bas de la Mission de Runaba. Quatre enfants qui essayaient de se rendre à l'école, s'y seraient noyés récemment.-

Est-ce que vous avez une objection à ce qu'on creuse un deuxième drain + parallèle au drain existant.-

La Chefferie n'a qu'un crédit de 10.000 frs disponible pour ce travail et elle demande si vous aussi pourriez porter une aide ~~xxxxxx~~.- financière.-

Espérant recevoir sous-peu une réponse, je vous prie Monsieur de vouloir égréer l'expression de mes sentiments distingués.-

L'ADMINISTRATEUR TERRITORIAL ASSISTANT PRINCIPAL
DIBAKA de CASTELÉ.M.-

(Handwritten mark)